

# BULLETIN MENSUEL

DE LA

## SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOUT 1937

DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
RÉUNIES  
et de leur GROUPE de ROANNE.

Secrétaire général : M. le Dr BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe ; Trésorier : M. P. GUILLEMOT, 7, quai de Retz

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	France et Colonies Françaises. . . . .	25 francs
	Étranger. . . . .	50 —

MULTA PAUCIS Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

## PARTIE ADMINISTRATIVE

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mardi 9 Septembre 1941, à 20 h. 30.

#### 1<sup>o</sup> Vote sur l'admission de nouveaux Membres :

M. A. FAGES, domaine de Barrau, par Villemoustaussou, Aude ; parrains : MM. Bonnamour et Guillemot. — M. DESCHAVANNE Charles, 32, cours de la Liberté, Lyon ; parrains : MM. Loureau et Pouchet. — M. SPECK Léon, 52, quai Pierre-Seize, Lyon ; parrains : MM. Pouchet et Laureau. — M. DROUPY Louis, 18, rue de la République, Lyon ; parrains : MM. Pouchet et Déchavanne. — M. POULARD Jean, 33, rue Thomassin, Lyon ; parrains : MM. Pouchet et Batteta. — M. MARCHAND Serge, à Bessenay, Rhône ; parrains : MM. Pouchet et Brandon. — M. DRAPIER Charles, 50 bis, grande rue de la Croix-Rousse, Lyon ; parrains : MM. Pouchet et Lacombe. — M. BALLOFFET Joseph, Pommiers (Rhône) ; parrains : M<sup>me</sup> Schnurr et M. Testout. — M<sup>lle</sup> GATEAU Jeannine, 20, rue de l'Arbre-Sec, Lyon ; parrains : M<sup>me</sup> Schnurr et M. Nétien. — M<sup>me</sup> MARQUIS, 20, quai Fulchiron, Lyon ; parrains : M<sup>me</sup> Schnurr et M. Nétien. M. DERAY Paul, 22, rue Simon, Riom, Puy-de-Dôme (réintégration). — M. BAUDRY Albert, 1, rue Charles Gounod, Roanne, Loire ; parrains : MM. Lefèvre et Plasse. — M. RICHARD, 34, rue Vallon, Thonon, Haute-Savoie ; parrains : MM. Testout et Dr Bonnamour. — M<sup>lle</sup> BELLAMY Paulette, 26, avenue Jean Jaurès, Le Coteau, Loire ; parrains : MM. Dieudonné et Larue. — M<sup>lle</sup> ROCHE Andrée, Saint-Alban-les-Eaux, Loire ; parrains : M<sup>me</sup> Njcolin et M. Larue. — M. SEVELINGE (L.), pharmacien, Bourg-de-Thizy, Rhône ; parrains : MM. Testout et Guillemot. — M. DUBOIS Henri, étudiant, Neuville-sur-Saône, Rhône ; parrains : MM. Viret et Testout.

2<sup>o</sup> Envoi du Bulletin et encaissement des cotisations en zone occupée.

3<sup>o</sup> Assurance contre l'incendie. — 4<sup>o</sup> Questions diverses.

## ORDRES DU JOUR

SECTION BOTANIQUE : Séance du Lundi 8 Sept. 1941, à 20 h. 15.

1<sup>o</sup> M. QUENEY. — *Ambrosia psilostachya* D. C., espèce nouvelle pour la flore lyonnaise ; ses caractères — comparaison avec *Ambrosia artemisiaefolia* L. — et présentation d'échantillons. — 2<sup>o</sup> Présentation de plantes. — 3<sup>o</sup> Questions diverses.

## SECTION ENTOMOLOGIQUE : Samedi 13 Sept. 1941, à 16 h.

- 1° M. AUDRAS. — Coléoptères de la région et présentation d'espèces.
- 2° M. TERREAUX. — Présentation de Lépidoptères capturés dans la région de Saint-Pierre-de-Chartreuse, à la sortie de la Société.
- 3° M. TESTOUR. — Insectes du Sud-algérien, avec présentation d'espèces.
- 4° Questions diverses.

## SECTION MYCOLOGIQUE : Lundi 15 Sept. 1941, à 20 h.

- 1° M. BOUSSET. — Sur la présence d'acide cyanhydrique chez *Clitocybe clavipes* et *Rhodopaxillus nudus*.
- 2° Présentation de champignons frais.

## Excursion mycologique et touristique à la Croix de Chamrousse (2.255 mètres).

Les 6 et 7 Septembre 1941, sous la direction de M. GUILLEMOZ.

*Course sans difficulté, mais réservée aux bons marcheurs vu sa longueur.*

*Samedi 6 Septembre.* — Rendez-vous à la gare de Grenoble, à l'arrivée du train partant de Lyon-Perrache à 7 h. 30. De là on se rendra à Uriage en tramway d'où l'on gagnera le chalet de l'Oursière (1.180 mètres) en herborisant dans la forêt des Seiglières. Dîner tiré des sacs et coucher.

*Dimanche 7 Septembre.* — Réveil 5 h. 30, départ 6 h. pour les lacs Robert, le col de la Botte et la Croix de Chamrousse, d'où l'on jouit d'un admirable spectacle. Descente sur Roche-Béranget (Dîner tiré des sacs), le Recoïn et le Marais. Recherche de champignons dans la forêt domaniale. Retour à Uriage et Grenoble. Arrivée à Lyon 23 h. 38.

## OFFICE MYCOLOGIQUE

Durant les mois de septembre, octobre et novembre, en plus de l'office mycologique permanent, assuré chaque lundi de 20 à 21 heures par M. POUCHET, un autre office se tiendra chaque lundi, de 16 à 17 heures, au siège de la Société, sous la direction de M. JOSSERAND. Cet office commencera le lundi 8 septembre et se terminera le lundi 24 novembre.

## 21<sup>e</sup> EXPOSITION MYCOLOGIQUE DE LYON

Notre exposition mycologique se tiendra cette année dans les stands en béton situés au Nord du Palais de la Foire (à proximité du pont du chemin de fer). L'ouverture aura lieu le samedi 27 septembre à 14 heures, pour continuer les jours suivants de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures. La fermeture se fera le dimanche 5 octobre à 18 heures.

Nous faisons un pressant appel auprès de tous les mycologues pour approvisionner notre exposition et nous comptons notamment sur ceux qui ont la possibilité d'excursionner en semaine pour nous permettre de débiter avec une présentation importante.

*Les apports seront reçus dès le vendredi 26 septembre de 17 à 21 heures.*

Nous invitons tous les mycologues, susceptibles d'apporter leur collaboration à la réussite de cette manifestation, à assister à la séance du lundi 15 septembre, à 20 heures, où des précisions seront données et la tâche répartie entre tous.

## PROCÈS-VERBAUX

### SECTION BOTANIQUE : Séance du 7 Juillet 1941.

M. BALLOFFET de Pommiers (Rhône) présente *Glaucium luteum* récolté à Theizé (Rhône). M. TRONCHET fait part de ses travaux sur un « Procédé pour réaliser aseptiquement un ensemencement de spores sèches de moisissures » et M. GILLES sur la « Sensibilité des graines et plantules aux ondes très courtes ». (*Ces mémoires seront publiés.*)

M. QUENEY présente *Bromus squarrosus*, *Phalaris canariensis*, *Bromus commutatus*, récoltés Boulevard de Ceinture — *Ambrosia artemisiifolia* et sous-espèce, vers le Canal de Jonage. — *Thalictrum angustifolium*, aux bords du Rhône. M. MORAT fait passer une importante documentation sur des plantes rencontrées à Lyon qui sera publiée.

## PARTIE SCIENTIFIQUE

### SECTION BOTANIQUE

#### Procédé pratique pour réaliser aseptiquement un ensemencement uniforme de spores sèches de moisissures.

PAR A. TRONCHET.

Il peut être nécessaire, dans des expériences sur les moisissures, de réaliser aseptiquement une dispersion aussi uniforme que possible de la semence à la surface d'un milieu de culture solide artificiel. C'est le cas, par exemple, lorsqu'on veut étudier l'action de divers rayonnements sur les spores. Il faut alors que celles-ci soient, autant que possible, séparées les unes des autres et disséminées à la surface du milieu, l'efficacité du rayonnement pouvant être modifiée si elles sont réunies en masses même très petites. Le procédé utilisant des suspensions aqueuses diluées de spores, de concentration facile à déterminer à l'aide d'une chambre humide graduée, et dont on fait tomber à la pipette Pasteur le nombre de gouttes juste suffisant pour recouvrir uniformément la surface horizontale d'un milieu solide artificiel peut permettre de réaliser une dispersion assez régulière des germes ; mais on se heurte à plus de difficultés si, pour des raisons tenant à la nature des expériences, on veut pratiquer l'ensemencement avec des spores sèches.

Le procédé que nous allons décrire ne rend naturellement pas impossible l'agglomération de plusieurs spores en quelques points épars de la surface du milieu, mais permet néanmoins d'obtenir très facilement une dispersion assez homogène des germes, et en même temps de déterminer de suite la densité approximative de leur répartition.

Dans ce procédé, l'ensemencement est effectué à l'intérieur d'une enceinte stérilisée dans l'atmosphère de laquelle on provoque la formation d'un *nuage ténu de spores* qu'on laisse ensuite se déposer sur les milieux. Des lamelles de verre glycélinées disposées de manière à recevoir la semence dans les mêmes conditions que les vases de culture servent de test : leur examen au microscope permettra de connaître approximativement la densité de l'ensemencement et l'uniformité plus ou moins grande de la répartition des spores.

L'enceinte sous laquelle se fait l'ensemencement est une cloche de verre de modèle courant munie à son sommet d'une large tubulure (v. fig. 1). Elle repose sur un socle de verre à bord relevé verticalement et sur le fond duquel on dispose une couche assez épaisse de coton cardé. Un second socle de verre, de même forme mais un peu plus petit, est placé à l'intérieur de la cloche sur la couche de coton. Comme vases de culture nous nous servons de boîtes de verre du type « boîte de Petri » mais de faible diamètre (4 cm.) ce qui permet d'en ensemencer plusieurs en une seule fois. Ces boîtes sont garnies d'un milieu de culture gélosé ou gélatiné puis disposées en cercle sous la cloche, sans leur couvercle et assez espacées : chacune d'elles est, de plus, surélevée d'environ 3 cm. au moyen d'un petit support. Suivant le même cercle on place entre ces boîtes d'autres supports semblables mais un peu

plus hauts pour que leur face supérieure (sur laquelle on disposera au moment voulu les lamelles glycérinées) soit sensiblement à la même hauteur que la surface des milieux de culture. Les couvercles des boîtes sont enveloppés chacun dans du papier et stérilisés à part.

On introduit dans la tubulure de la cloche, en le serrant fortement, un bou-

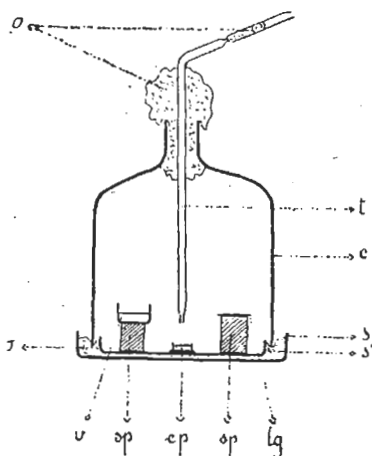


FIG. 1. — Schéma du dispositif utilisé. c, cloche de verre ; s et s' socles de verre externe et interne ; t, tube servant pour l'insufflation d'air ; o, coton cardé ; sp, supports disposés en cercle sous la cloche ; v, l'un des vases de culture à ensemer ; cp, culture pure sporulée servant pour l'ensemencement ; lg, lamelle de verre glycinée à la face supérieure.

chon de coton à travers lequel passe un tube de verre ouvert à ses deux extrémités. Le tube est maintenu verticalement en place par la simple pression du coton ; son extrémité inférieure, faiblement effilée, s'ouvre à quelques centimètres du socle intérieur. Ce tube servira à insuffler de l'air dans la cloche ; cet air sera filtré par une bourre de coton enfoncée dans la partie supérieure du tube et maintenue en place par un léger étranglement (c'est pour une simple raison de commodité que le tube a été un peu coudé vers le haut comme le montre notre figure).

L'appareil ainsi préparé est stérilisé avec son contenu à l'autoclave et se trouve ensuite prêt pour l'ensemencement.

La culture pure sporulée qui fournira la semence doit pouvoir être introduite dans cet appareil avec le moindre risque de contamination. L'artifice suivant permet de réaliser facilement cette condition. Nous nous servons pour la culture de la souche d'une très petite boîte de verre recouverte d'un disque maintenu en place par une simple rainure circulaire ; cette boîte est fixée au moyen d'un adhésif sur une lame porte-objet à la façon d'une cellule Van Tieghem et Lemonnier ce qui permet de la saisir facilement avec une pince. On la place après flambage à l'intérieur d'une boîte de Petri stérilisée et on y dépose aseptiquement le milieu de culture (par exemple bouillon de légumes gélosé dont on fait tomber quelques gouttes au moyen d'une pipette Pasteur). L'ensemencement de ce milieu est ensuite effectué avec les précautions d'asepsie habituelles légèrement compliquées ici du

fait que l'on a affaire à deux récipients dont l'un se trouve à l'intérieur de l'autre. Lorsque les spores sont produites en très grande abondance dans la petite boîte de culture, nous retirons rapidement celle-ci de la boîte de Petri à l'aide d'une pince flambée, nous l'introduisons immédiatement sous la cloche dont nous soulevons légèrement le bord et la plaçons au centre, au-dessous de l'ouverture du tube.

Les lamelles qui doivent servir de test pour le contrôle de l'ensemencement sont préparées de la façon suivante. On applique de grandes lamelles deux à deux l'une contre l'autre en écrasant entre elles une petite goutte de glycérine. La face de contact des deux lamelles est ainsi enduite uniformément de glycérine par simple étalement de la goutte. Chacun des couples de lamelles ainsi préparés est enveloppé dans du papier ; on le place dans une boîte de Petri et on stérilise à l'autoclave. Il sera facile de séparer les deux lamelles sans risque de contamination grâce au papier qui les enveloppe et de les placer à l'aide d'une pince flambée, face glycérinée en dessus, sur les supports disposés à cet effet à l'intérieur de la cloche. La pince, avant d'être retirée, nous sert encore à découvrir la culture souche et à placer son couvercle tout à côté sur la lame porte-objet ; après quoi nous rabattons vivement le bord de la cloche.

Tout est prêt alors pour réaliser aseptiquement l'ensemencement des spores sèches. Nous soufflons légèrement par l'extrémité supérieure du tube pour disperser en un nuage ténu la poussière des spores qui, en se déposant ensuite à la surface des milieux de culture, en assureront l'ensemencement.

Les vases qui renferment ces milieux sont, comme nous l'avons dit, surélevés au moyen de supports. Il est par suite très improbable qu'ils soient atteints par les projections latérales de spores agglomérées qui peuvent se produire ; ce sont donc les éléments plus légers et par conséquent mieux dissociés du nuage de germes qui interviendront dans l'ensemencement.

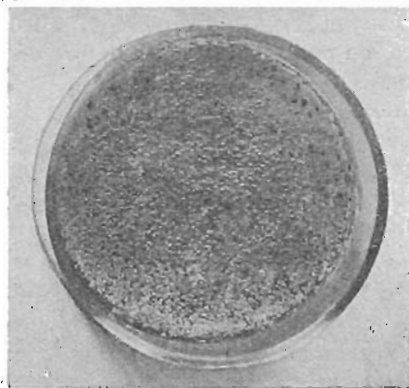


FIG. 2. — Culture de *Penicillium* sp. photographiée quatre jours après avoir été ensemencée à l'aide de notre dispositif.

Lorsqu'on estime que la sédimentation des spores est achevée, on incline de nouveau légèrement la cloche : à l'aide d'une pince flambée on replace rapidement le couvercle de la culture souche et on retire une des lamelles

glycérinées servant de test pour contrôler la répartition des spores à la surface des milieux. Cette lamelle est ensuite examinée au microscope ; on peut facilement la renverser sur un quadrillage de valeur connue (celui d'une cellule Thoma, par exemple) si l'on veut évaluer numériquement la densité de l'ensemencement obtenu : les résultats fournis par l'observation de cette lamelle pourront être contrôlés en examinant les autres.

Si l'ensemencement paraît satisfaisant, il ne reste plus qu'à entr'ouvrir la cloche avec précaution une dernière fois pour replacer sur les vases de culture ensemencés les couvercles qui, comme nous l'avons dit, ont été enveloppés dans du papier et stérilisés à part ; si l'on ne dispose pas d'une pince appropriée pour les saisir on peut le faire à la main, celle-ci étant revêtue d'un gant stérilisé.

Nous n'avons utilisé ce procédé d'ensemencement par spores sèches que pour des moisissures capables de produire une accumulation considérable de spores sur une faible surface telles que celles des genres *Penicillium* ou *Aspergillus*, mais il est probable qu'il peut donner également des résultats satisfaisants pour beaucoup d'autres moisissures. La figure 2 représente une culture de *Penicillium* sp. <sup>1</sup> ensemencée par notre procédé et photographiée au bout de quatre jours. La disposition des colonies montre que la répartition des germes a été relativement uniforme.

### Quelques plantes recueillies à Lyon.

Par Charles MORAT.

1. *Ranunculus apiophyllus*. — Quai Jean-Jacques Rousseau (dans les fossés).
2. *Glaucium luteum*. — Avenue Leclerc (talus chemin de fer).
3. *Sisymbrium columbrae* (Jacq.). — Saint-Clair.
4. *Sisymbrium pannonicum*. — Signalé qu'à Mutzig (Lorraine) quelquefois subspontané, dit Gaston BONNIER. Trouvé en juin 1936 dans un terrain vague, avenue Leclerc, un peu plus loin que le fort de la Vitriolerie.
5. *Alyssum incanum* (L.). — Avenue Leclerc.
6. *Neslia paniculata*. — Avenue Leclerc.
7. *Senebiera coronopoda*. — A la Mulatière.
8. *Senebiera pinnafida* (D. C.). — Palais de la Foire.
9. *Lepidium virginicum*.
10. *Rapistrum Linnaeanum*. — Saint-Clair, vers le Rhône.
12. *Melilotus parviflora*. — Avenue Leclerc.
13. *Torilis nodiflora*. — Montée du Télégraphe-Saint-Just.
14. *Sium augustifolium*. — La Mulatière.
15. *Helosciadium nodiflorum*. — Quai Jean-Jacques Rousseau (dans les fossés).
16. *Sonchus arvensis*. — Perrache.
17. *Tragopogon porrifolius*. — Avenue Leclerc (talus du quai).
18. *Inula luberosa*. — Près avenue Berthelot.

---

1. Le nuage de germes de *Penicillium* obtenu sous la cloche comporte en même temps que des éléments isolés, des chapelets incomplètement dissociés de conidies qui se déposent à plat sur le milieu.

19. *Artemisia annuus*. — Montée du Télégraphe (disparue à présent).
  20. *Artemisia Tournefortiana*. — Envahissante.
  21. *Hyoscyamus niger* (Jusquiame). — Quai Gailleton.
  22. *Nicotiana rustica*. — Avenue Leclerc.
  23. *Amarantus patulus* (Bert). — Montée du Chemin Neuf à Saint-Jean.
  24. *Amarantus* (Type retroflexus). — Montée du Télégraphe.
  25. *Salsola spinosa*. — Lyon-La Mouche.
  26. *Atriplex rosea*. — Abonde dans les décombres.
  27. *Chenopodium ambrosioides*. — Abonde à la Mouche.
  28. *Chenopodium Botrys*. — Perrache.
  29. *Chenopodium glaucum*. — Fort de la Vitriolerie.
  30. *Polygonum* sp. — Quai Gailleton. Très remarquable par ses tiges toutes hérissées de poils glanduleux et surtout par ses graines d'un noir mat lenticulaires presque globuleuses.
  31. *Hordeum murinum* (L.), forme naine. — Cours d'Herbouville (bord du Rhône).
  32. *Avena strigosa*. — La Mulatière.
- Le 7 juillet 1941.

## SECTION ENTOMOLOGIQUE

### Notes entomologiques

sur la région de la plaine de Bièvre-Valloire (Isère)  
et les collines qui la bordent. Coléoptères (suite).

PAR M. LE COARER.

Voici une première liste de Chrysomélides recueillis dans la plaine de Bièvre-Valloire et les collines avoisinantes :

<p><i>Donatia clavipes</i> (F.).</p> <p>— <i>simplex</i> (F.).</p> <p>— <i>dentata</i> (Hoppe).</p> <p>— <i>rustica</i> (Kunze).</p> <p><i>Lema cyanella</i> L.</p> <p>— <i>menalopus</i> L.</p> <p><i>Crioceris litii</i> Scop.</p> <p>— <i>12 punctata</i> L.</p> <p>— <i>asparagi</i> L.</p> <p><i>Clythra humeralis</i> Schönh.</p> <p>— <i>lucida</i> Germ.</p> <p>— <i>tridentata</i> L.</p> <p>— <i>laeviuscula</i> Ratz.</p> <p>— <i>cyanea</i> F.</p> <p><i>Cryptcephalus primarius</i> Har.</p> <p>— <i>bipunctatus</i> L.</p> <p>— <i>decempunctatus</i> L.</p> <p>— <i>biguttatus</i> Scop.</p> <p>— <i>rufipes</i> Goeze.</p> <p>— <i>labiatus</i> L.</p>	<p><i>Cryptocephalus pygmaeus</i> F.</p> <p>— <i>exiguus</i> Schn.</p> <p>— <i>villatus</i> F.</p> <p>— <i>Moraei</i> L.</p> <p>— <i>ocellatus</i> Drap.</p> <p>— <i>flavipes</i> F.</p> <p>— <i>crisula</i> Duf.</p> <p>— <i>globicollis</i> Suff.</p> <p>— <i>aureolus</i> Suff.</p> <p>— <i>sericeus</i> Suff.</p> <p>— <i>tibialis</i> Bris.</p> <p>— <i>violaceus</i> Laich.</p> <p>— <i>parvulus</i> Müll.</p> <p><i>Timarcha goettingensis</i> L.</p> <p><i>Leptinotarsa decemlineata</i> Stal.</p> <p><i>Chrysomela geminata</i> Payk.</p> <p>— <i>fastuosa</i> Scop.</p> <p><i>Phytodecta olivacea</i> Forst.</p> <p><i>Prasocuris phellandrii</i> L.</p> <p><i>Agelastica alni</i> L.</p>
--	---

<i>Plagiodera versicolor</i> Laich.	<i>Sermyla halensis</i> L.
<i>Phaedon cochleariae</i> F.	<i>Cassida viridis</i> L.
<i>Luperus luperus</i> Sulz.	— <i>vibex</i> L.
<i>Lochmaea capreae</i> L.	— <i>ferruginea</i> Gocze.
— <i>cralaegi</i> Forst.	— <i>azurea</i> F.
<i>Galerucella lineola</i> F.	— <i>vittata</i> Villers.
<i>Galeruca tanacetii</i> L.	— <i>margaritacea</i> Schall.
— <i>Pomoniae</i> Scop.	<i>Hispella atra</i> L.

Aucune de ces espèces n'implique de remarque bien spéciale.

J'ai pris *Cryptocephalus primarius* Har. à Roybon, sur les bords de la Galaure; *C. bipunctatus* L. au bord du Marais du G<sup>d</sup>-Lemps. Quant à *C. decempunctatus* L., je l'ai pris en abondance à l'Étang du Grand Albert, près d'Arzay, et je ne l'ai, jusqu'à présent, jamais pris que là.

Enfin, une remarque au sujet de *Cassida vittata* Villers : Certains auteurs indiquent cette espèce, qui vit sur les Salsolacées et les Chenopodiacées, comme étant cantonnée près du littoral, principalement sur les côtes de la Manche, D'autres auteurs la considèrent comme répandue dans toute la France, et il semble bien que l'on doive partager cette seconde opinion.

## SECTION MYCOLOGIQUE

### Étude sur les espèces françaises du genre *Clitopilus* (suite).

Par Marcel JOSSERAND.

#### CARACTÈRES MACROSCOPIQUES :

*Chapeaux* 15-40 mm., spatulés, semi-circulaires, ± irréguliers ; fixés latéralement, superposés, *tendres et fragiles*, minces, secs, feutrés, blanc de neige ou lavés d'ivoire sub-ocré pâle. Marge étroitement rabattue en un ourlet blanc de neige ; lobée ou non, non striée. Cuticule adnée.

*Chair* blanc de neige quand sèche, blanc-hyalin-aqueux quand imbuë, non gélatineuse.

*Lames* serrées, simples, étroites, en fine pointe vers la marge, élargies vers l'atténuation du chapeau qui tient lieu de pied (*pied nul*), minces, blanches puis ivoire, puis crème-ocre à peine lavées de rosâtre. Arête aiguë, entière, concolore.

*Mycélium* abondant, formant un fin chevelu blanc.

*Spores en masse* : rosâtres.

#### CARACTÈRES MICROSCOPIQUES :

*Basides* 4-sporiques, 24-27 × 7-8 μ.

*Spores* 7,5-9 × 4,6-5,3 μ, elliptico-amygdaliformes, à peine polygonales par bout (7-8 pans très arrondis).

*Pleurocystides* nulles. *Cheilocystides* nulles ou banales, filamenteuses, 2 μ diam.

*Revêtement piléique* aérifère, filamenteux, 3-6 μ diam., très emmêlé.

*Trame* emmêlée, 4-12 μ.

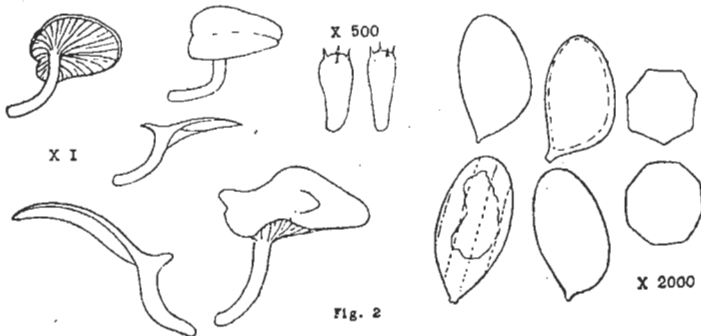
*Boucles* : recherche sur *exsiccata* négative.

ODEUR ET SAVEUR prononcées de farine fraîche.

HABITAT ET LOCALITÉ. Sur déchets de fabrication d'Antésite. Environs de Voiron (Isère), 8-10-1933, 6-10-1935. Communiqué par M. POUCHET.

*Clitopilus cretatus* (fig. 2).

Cette espèce n'est pas très commune. Nous ne la connaissons pas encore quand nous avons rédigé nos Notes critiques, 2<sup>e</sup> série (*loc. cit.*), où nous avons été amené à en parler à propos de *C. pinsitus*, espèce voisine. Depuis, nous l'avons vue à plusieurs reprises.



*Clitopilus cretatus.*

Elle se situe entre *C. omphaliformis* qui en est distinct par sa gracilité, sa très petite taille, son port d'Omphale, etc. et *C. pinsitus*, qui est plus grand et sessile.

Notre espèce était généralement connue sous le nom de *Clitopilus cretatus* Berk. et Br., malgré un travail de MASSEE (*Grevillea*, XXI, p. 81) dans lequel cet auteur exposait qu'ayant étudié le type, il lui avait trouvé des spores presque rondes et lisses. Le vrai *cretatus* de Berkeley et Broome serait donc une autre espèce, n'appartenant même pas au genre *Clitopilus*; ce serait une fausse tradition qu'auraient suivie l'ensemble des auteurs en appelant *cretatus* le Clitopile vrai dont nous donnons ci-dessous la description. C'est pourquoi, pour rentrer dans la légalité onomastique, R. MAIRE proposa (*Fungi Catal.*, *loc. cit.*) de laisser le nom de *cretatus* à la plante mal connue, à spores rondes et lisses, de Berkeley et Broome et d'appeler « *Clitopilus cretaceus* R. Maire » le *cretatus* des mycologues post-berkeleyens. Cette solution serait la seule correcte s'il était tout à fait démontré que la spore du type soit telle que MASSEE dit l'avoir vue, mais nous nous méfions un peu d'un examen effectué avec l'optique d'il y a un demi-siècle. Nous avons voulu reprendre cette question et nous sommes adressé à l'herbier de Kew où le type de *cretatus* est déposé. Notre demande de communication, faite en mai 1940, ne put recevoir satisfaction, du fait des événements qui eurent lieu à ce moment. Miss WAKEFIELD voulut bien, cependant, nous faire dire par M. PEARSON qu'elle avait examiné l'échantillon à notre intention, qu'il lui avait paru quelque peu moisi et qu'un coup d'œil rapide ne lui avait pas montré de spore sûre. La question sera donc à reprendre. Pour le moment, on peut, soit continuer à appeler ce champignon *cretatus* si l'on tient l'observation de MASSEE pour non décisive, soit le nommer *cretaceus* R. Maire, si on la considère valable.

*C. cretatus* est bien figuré par COOKE (pl. 375-345). Ce doit être aussi celui de REA (Brit. Basid.). RICKEN ne le connaît pas.

QUELET, qui ignore cette espèce dans la Flore Mycologique, la donne dans son 13<sup>e</sup> *Supplément*. Sa description, tout à fait dans le style quéletien, est excellente et, en six lignes, caractérise parfaitement l'espèce. Mais il nous paraît certain qu'il la donne une deuxième fois, sept ans plus tard, dans son 18<sup>e</sup> *Supplément*, comme espèce nouvelle : *Omphalina albula* Q. Cette espèce est simplement une forme de *cretatus* à chapeau encore un peu plus mince que d'habitude et à pied central, forme que l'on rencontre parfois. Tous les caractères de cette prétendue Omphale cadrent avec ceux de *cretatus* et, particulièrement, le pied « naissant d'un mycélium soyeux fibrilleux », les lames « à la fin crème incarnat », auxquelles correspond une spore « un peu rosée », dont, en outre, la forme est dite « fusoiïde ». Le dessin confirme tout à fait ce que la description montrait déjà et, *sub nom. Omphalina albula*, représente bien *C. cretatus*, forme à pied assez central. Cette synonymie ne nous paraît pas douteuse.

LANGE, de son côté, a donné une figure non équivoque de notre Clitopile (Flora Agaricina Danica, vol. II, pl. 79 C), mais sous le nom erroné de *Pleurotus mutilus*. Il reconnaît lui-même que son *mutilus* est peut-être bien le *cretatus* des auteurs, mais il ajoute que ces deux plantes n'étant guère séparées que par la teinte crème  $\pm$  incarnat des lames et des spores, on peut — ce caractère étant insuffisamment distinctif — les réunir sans inconvénient. Ce point de vue ne saurait être admis. Nous connaissons les deux espèces, c'est-à-dire le *mutilus* vrai (celui de FRIES) et le *mutilus* de LANGE (*C. cretatus*). Il est bien exact qu'elles ont une réelle ressemblance extérieure, mais cette ressemblance est purement superficielle. La structure intime est entièrement différente. *Pleurotus mutilus* Fr. est leucosporé, leiosporé, donc à spores sans pans ni côtes ; ses hyphes possèdent des boucles, etc. Il ne peut, en aucune manière, être assimilé à un Clitopile, ni même en être rapproché dans la classification.

Après ces équivalences que nous croyons certaines, nous en indiquerons une autre, moins assurée mais assez vraisemblable pourtant. En 1910, PATOUILLARD et DEMANGE décrivent <sup>1</sup> un *Clitopilus orcelloides* (ne pas confondre avec *Pavillus orcelloides* Cooke et Masec, espèce que nous ne connaissons pas et qui est peut-être un *Rhodopavillus*), qu'ils caractérisèrent comme étant une « petite plante plus mince et plus délicate que *C. Orcella* dont elle est une sorte de réduction ». Elle est de fait, beaucoup plus petite qu'*orcella*, puisque son diamètre n'est que de 5-15 mm. et, en vérité, cette définition est celle même de notre *cretatus*. Comme nous n'avons pas pu examiner d'exsiccata de l'espèce de PATOUILLARD et DEMANGE et comme, par ailleurs, il ne faut interpréter les espèces exotiques qu'avec beaucoup de circonspection, nous nous garderons d'être trop catégorique et dirons seulement que la synonymie *orcelloides* = *cretatus* semble probable <sup>2</sup>.

1. N. PATOUILLARD et V. DEMANGE. Nouvelles contributions à la Flore mycologique du Tonkin (Bull. Soc. myc. de Fr., 1910, p. 40).

2. PATOUILLARD et DEMANGE donnent les spores d'*orcelloides* comme « pourvues de crêtes saillantes longitudinales peu marquées », ce que le *Sylloge* trahit ainsi : « sporis... verruculis, parvis longitudinalibus conspersis ». Le *Sylloge* rend des services immenses, mais il est bon, chaque fois qu'on le peut, de se reporter au texte original.

Voici la description de l'espèce que nous venons de discuter. Nous la donnerons sous le nom de :

*Clitopilus cretatus* auct. plur., Cooke, Quélet, Rea, etc. (non *cretatus* Berk et Br. teste Masee).

Syn. *Omphalina albula* Q.

Syn. *Pleurotus mutilus* Lange, non Fr.

Syn. *Clitopilus cretaceus* R. Maire.

Syn (?) *Clitopilus orcelloides* Pat. et Dem.

CARACTÈRES MACROSCOPIQUES :

*Chapeau* 12-25 mm.,  $\pm$  excentrique, parfois sub-latéral ;  $\pm$  déprimé, volontiers irrégulier-onduleux ; tendre, mince, non hygrophane (la chair l'est un peu), sec, blanc, feutré ou feutré-satiné-glacé. Marge mince, légèrement arrondie, opaque, non striée. Cuticule mal définie.

*Chair* mince, tendre, blanc-vitreux quand imbue, blanc pur quand sèche, sans aucune couche gélatineuse.

*Lames*, serrées, inégales : 3-5-(7) lamellules ; simples, étroites, assez minces, arquées-adnées-subdécurrentes, blanc pur, puis ivoire presque sans aucun reflet crème-saumon. Arête entière et concolore.

*Pied*  $\pm$  excentrique ou même sub-latéral, 10  $\times$  2 mm. par ex., égal, arqué, non bulbeux, plein, blanc, sec, glabre et mat. Base  $\pm$  emmycéliée de blanc.

*Spores en masse* : rose chair clair, rose propre.

CARACTÈRES MICROSCOPIQUES :

*Basides* 4-sporiques, courtes et trapues, sans galbe, 20-25  $\times$  7,5-8  $\mu$ .

*Spores* (7)-7,5-9-(10)  $\times$  3,7-4,8  $\mu$ , elliptiques-fusiformes, parfois manifestement striées en long quand vues de profil ; en tout cas, quand vues par bout, présentant 7-8 angles très nets, souvent même renforcés par de légères côtes.

*Pleurocystides* et *cheilocystides* nulles.

*Piléo-revêtement* filamenteux, 4-6  $\mu$ , assez lâche, très entrecroisé.

*Trame des lames* filamenteuse, 3-12  $\mu$ , emmêlée malgré un étroit médiostate sub-régulier, d'ailleurs peu distinct ; très vacuolée.

*Boucles* nulles dans la trame des lames et dans le revêtement.

ODEUR ET SAVEUR de farine.

HABITAT ET LOCALITÉ. Soit adhérent à une brindille, soit sur terre, mais, parmi aiguilles de résineux. Condamine-la-Doye (Ain), 20-9-1937 (leg. MAURY). — *Idem* 14-9-1938 (leg. JOSSERAND).

*Clitopilus omphaliformis* sp. nov. (fig. 3).

Le 20 septembre 1937, un de nos jeunes collègues, M. Marcel LOCQUIN, nous apportait un lot d'une très petite plante qui, par son aspect, faisait penser soit à une Omphale blanche, soit à *Marasmius tricolor*. L'étude de ce champignon montra vite, cependant, qu'il s'agissait, en réalité, d'un *Clitopilus* authentique. Aux lames teintées d'ivoire sur l'adulte, s'ajouta, en effet, une sporée crème-(rosé). Les spores, examinées à l'immersion et dans le Melzer dilué, milieu regonflant que nous aimons beaucoup, se révélèrent typiques : elliptiques, à 8 pans longitudinaux peu marqués mais certains.

Depuis, M. LOCQUIN nous a rapporté cette jolie plante à plusieurs reprises, à l'état frais, et nous-mêmes sommes allé la recueillir dans sa station.

Si ce *Clitopile* ne nous est encore connu que d'une seule localité française, il n'en existe pas moins hors de nos frontières et même hors du continent européen. En effet, lisant une liste de récoltes marocaines établie par MALENÇON<sup>1</sup>, nous y vîmes, p. 3, la mention d'un « *Clitopilus ! (cretatus Sacc. ex Berk. et Broome, ?)* », à « port de petit *Omphalia* », caractère qui nous mit

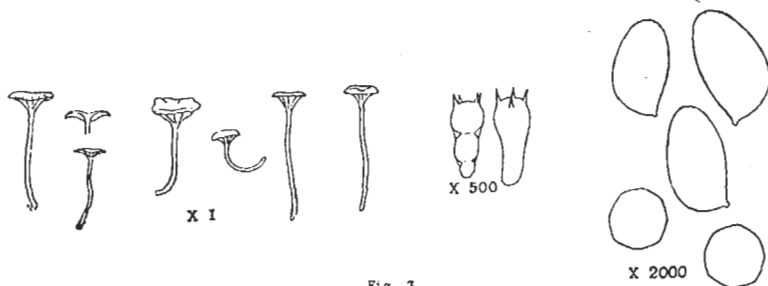


Fig. 3

*Clitopilus omphaliformis*, sp. nov.

aussitôt en éveil. Notre collègue, questionné, voulut bien nous confier toute sa documentation : description, dessins et exsiccata. Aucun doute ne pouvait subsister après leur examen ; la plante trouvée par M. MALENÇON était bien notre *C. omphaliformis* et non le vrai *cretatus-cretaceus*, assimilation dont le caractère douteux n'avait d'ailleurs pas échappé à ce mycologue et avait motivé, de sa part, quelques réserves.

M. MALENÇON nous signala que c'est cette même récolte qui est donnée sous le nom de *Clitopilus cretaceus* Maire dans les *Fungi Maroccani* de MM. R. MAIRE et WERNER<sup>2</sup>, indication qu'il convient donc de remplacer par *Clitopilus omphaliformis*.

Nous regrettons d'avoir à créer un nom nouveau pour cette espèce, car si elle n'a jamais été décrite en tant que *Clitopile*, elle l'a très probablement été *en tant qu'Omphale*. Il est malheureusement impossible, dans la foule des micromphales blanches, à lames crème,  $\pm$  bien connues, généralement non retrouvées depuis leur création, non représentées par des exsiccata, de dépisser celle sous laquelle peut se cacher notre plante. Nous sommes donc amené à lui donner un nouvel état civil et c'est ce que nous faisons ici en la nommant *Clitopilus omphaliformis*, d'un mot qui exprime sa principale caractéristique.

Nous nous permettrons, à ce propos, de revenir une fois encore, sur l'utilité des noms spécifiques évocateurs. Il faut avoir recherché une espèce dans les innombrables publications de la littérature pour savoir le surcroît de peine et de temps qu'exigent des noms tels que *Zantherii*, *Dorotheae*, *Bizzozeriana*, *Haenkaeanum*, *Holubyanus*, *appalachiensis*, *novaboracensis*, etc., noms de gens ou de lieux dont la valeur signalétique absolument nulle oblige à lire la diagnose tout au long ; et l'on en peut dire autant d'une multitude de noms anciens : *senescens*, *azyma*, *speirea*, *nictitans* et combien d'autres, mots

1. Cent champignons nouveaux pour la flore mycologique marocaine (*Bull. de la Soc. des Sc. nat. du Maroc*, t. XVII, 31-3-1937).

2. *Fungi Maroccani*. Catalogue raisonné des Champignons connus jusqu'ici au Maroc (*Mém. Soc. des Sc. nat. du Maroc*, n° XLV, 31-12-1937).

dont le sens — le sens mycologique — n'est pas immédiatement apparent. Temps gagné, par contre, quand on rencontre *Collybia myriadophylla*, *Hebeloma porphyrosporum*, *Mycena scabripes*, *Mycena globispora*, *Clitocybe amara*, *Omphalia parvibulbosa*, *Marasmius limonispurus*, *Collybia luteifolia*, *Hydnum acre*, *Tricholoma olivascens*, *Hebeloma anthracophilum*, *Clitocybe radiceolata*, etc. Non seulement ces noms sont évocateurs, mais ils le sont au premier coup d'œil, de par leur construction élémentaire. Leur simple lecture permet une élimination instantanée et dispense de prendre connaissance de la description, pour peu que la plante à déterminer ne possède pas le caractère exprimé par eux. Ce n'est pas gain négligeable, lorsqu'il faut chercher une espèce parmi une centaine de diagnoses rédigées en cinq ou six langues <sup>1</sup>.

Après cette lance rompue en faveur d'une règle à laquelle nous avons peut-être bien fait, nous-même, quelques entorses, nous revenons à notre *C. omphaliiformis*. Il nous paraît tout à fait distinct de *cretatus* ; le port des deux plantes s'oppose vivement. Celui de *C. omphaliiformis* rappelle, nous l'avons dit, celui de *Marasmius tricolor*, d'*Omphalia ignobilis*, ou même, encore, d'*Ecclisia rhodoclyx*, tandis que *C. cretatus* fait songer à *Pleurotus mutilus* dont il a l'allure. Qu'on veuille bien, au surplus, se reporter à nos dessins. Nous n'avons jamais vu d'échantillons faisant le passage de l'un à l'autre. Pourtant, nous tenons à dire ici que M. R. KÜHNER nous a obligeamment communiqué des notes de récoltes qui nous laissent quelque peu perplexe par leur aspect intermédiaire. Il eût fallu voir ces plantes sur le frais... En tout cas, dans les limites de notre expérience personnelle, il ne nous semble pas possible de considérer *omphaliiformis* et *cretatus* autrement que comme deux bonnes espèces, facilement séparables. L'avenir confirmera ou infirmera ce point de vue. Voici la description de *Clitopilus omphaliiformis*.

CARACTÈRES MACROSCOPIQUES :

*Chapeau* 3-9 mm., convexe puis étalé-déprimé et même largement évasé chez les vieux sujets ; régulier puis un peu irrégulier, pratiquement non hygrophane, sec, blanc, glabre mais à surface finement feutrée. Marge mince, arrondie, non striée mais un peu ridulée-ruguleuse sur l'adulte et, à ce moment, un peu ondée. Chair très mince, blanche..

*Lames* moyennement serrées, 1-3 lamellules ; quelquefois fourchues ; étroites, moyennement épaisses, arquées-adnées dès le début puis franchement décurrentes ; blanches puis ivoire. Arête entière, sub-obtuse, concolore.

*Pied* assez ferme, grêle : 10-15-(25) × 0,5-1 mm., ± onduleux ou arqué ;

---

1. Les noms indiquant l'hôte (*Mycena osmondicola*, *Marasmius epidryas*, *Omphalia Typhae*, etc.) seraient, théoriquement, précieux, mais il ne faut les choisir qu'après multiples vérifications de la constance du support... et encore ! C'est ainsi qu'ayant récolté *Omphalia quisquiliaris* Joss. invariablement sur *Molinia coerulea* et ceci dans les régions les plus variées, nous nous croyions autorisé à le baptiser *O. moliniicola* et allions le publier sous cette désignation ; mais notre ami R. KÜHNER nous avertit alors qu'il avait retrouvé notre petit champignon sur *Rubus* et sur *Carex ampullacea* ! Nous nous rabattîmes avec regret sur l'épithète *quisquiliaris*, moins précise, et bien fîmes-nous, puisqu'à son tour, M. MALENÇON, lisant notre travail, y reconnut une plante récoltée par lui, jadis, sur *Rubus* également. Malgré des récoltes personnelles constamment sur *M. coerulea*, qui pouvaient nous permettre de croire ce support exclusif, le binôme *O. moliniicola* n'eût donc servi qu'à détourner les mycologues de la bonne direction, chaque fois qu'ils auraient trouvé la plante sur un autre substrat. Cet exemple montre la prudence dont il faut s'entourer avant de donner à une espèce nouvelle un nom spécifique qui la lie à un hôte unique et, en quelque sorte, l'y restreint.

égal, non bulbeux mais à base munie de quelques poils greffants qui peuvent constituer un véritable petit *tapis basilaire* continu et blanc ; plein, blanc, sec, glabre, non strié.

*Spores en masse rosées :*

CARACTÈRES MICROSCOPIQUES :

*Basides* 4-sporiques, courtes et trapues,  $20-24 \times 8-9 \mu$ .

*Spores*  $6,5-7,5 \times 3,7-4 \mu$ , elliptiques de profil, sans stries longitudinales visibles, mais présentant, quand vues par bout, une huitaine de pans modérément accusés ; on les discerne moins nettement dans l'eau que dans le Melzer.

*Pleuro- et cheilocystides* nulles.

*Trame des lames* formée de boyaux de  $4-8 \mu$ ,  $\pm$  emmêlés, très vacuolés. Sous-hyménium celluleux.

*Piléo-révêtement* filamenteux,  $3-6 \mu$ , à allure ondéée-subemmêlée, mais, cependant, à direction d'ensemble radiale.

*Boucles*<sup>1</sup>.

ODEUR ET SAVEUR très légèrement farineuses.

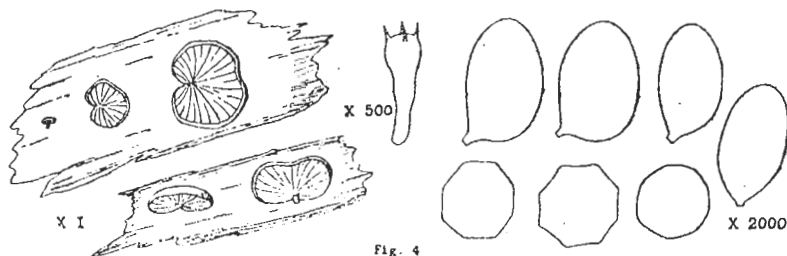
HABITAT ET LOCALITÉ. Sur terre (souvent greffés sur schistes lustrés, sec. LOQUIN). Lentilly (Rhône), à maintes reprises, plusieurs années de suite, en juillet, août, septembre.

OBSERVATIONS. Très petite espèce, à port d'Omphale.

*Clitopilus pleurotelloides* (fig. 4).

Cette espèce est facile à reconnaître. On dirait un petit Pleurote résupiné du groupe *chioneus*, *septicus*, *candidissimus*, etc., mais la teinte et la forme de sa spore la classent immédiatement dans les Clitopilus.

Si facile à reconnaître soit-elle, elle n'en a pas moins reçu au moins trois noms, sans compter que plusieurs « Pleurotes », rares ou mal connus, lui correspondent très probablement.



*Clitopilus pleurotelloides*.

On est en droit d'hésiter quant à la dénomination à lui attribuer, d'une part pour être en accord avec les règles de la nomenclature et, d'autre part,

1. Nous avons noté sur le frais des boucles dans la trame des lames. Après coup, ceci nous paraît surprenant, car, jusqu'à présent, tous les Clitopilus vrais sont dépourvus d'anses d'anastomose. Cette espèce ferait donc exception. Nous avons repris des exsiccata de plusieurs récoltes pour vérifier notre constatation, mais, malgré une recherche minutieuse, nous n'avons pu y retrouver les boucles consignées sur le frais. Nous examinerons à nouveau des sujets vivants, au cours de la prochaine saison.

pour éviter toute ambiguïté. On peut d'abord supposer que c'est notre plante que FRIES nomma *Agaricus variabilis* ; cependant, à bien peser les termes de la diagnose friesienne, il paraît plus probable que ce nom recouvrait plusieurs *Dochmiopus* (*variabilis* auct., *sphaerosporus*, etc.) mais non notre Clitopile. Si donc, on décide de laisser *A. variabilis* hors de cause, on se heurte aussitôt à l'interprétation de FAYOD qui, lui, a conclu autrement et a voulu voir dans le *variabilis* de FRIES, notre espèce à spores munies de pans qu'il décrivit sous le nom d'*Octojuga variabilis*. Il serait permis, à la rigueur, d'utiliser deux fois le même nom, *variabilis*, pour deux espèces différentes, puisque l'une est un *Dochmiopus* et l'autre un *Clitopilus*, mais il y a là une telle source de confusion (d'autant plus que les deux espèces ont le même port !) : qu'il vaut mieux réserver le nom de *variabilis* pour le *Dochmiopus* et pour lui seul, quitte à en donner un autre au Clitopile. C'est ce qu'a fait KÜHNER<sup>1</sup> qui a créé le vocable *pleurotelloides*, justement pour sortir de l'équivoque.

Mais comme notre ami ne s'est pas expliqué sur la raison de ce nom nouveau, plusieurs mycologues crurent qu'il s'agissait d'une plante nouvelle pour la science, alors qu'il s'agissait seulement d'une désignation fraîche pour l'*Octojuga variabilis* de FAYOD ; par ex. SINGER : das System... loc. cit. et aussi KONRAD et MAUBLANC qui, dans leurs *Icones selectae fungorum*, voulant, à leur tour, donner à la plante de FAYOD un nom neuf et ignorant que KÜHNER l'avait déjà baptisée *pleurotelloides*, la rebaptisèrent et proposèrent l'étiquette : *Octojuga Fayodi* nom. nov. Cette appellation doit tomber en synonymie devant l'antériorité de *pleurotelloides* K. que nous accepterons donc.

Voici pour le nom spécifique. Quant au nom générique, nous avons précédemment exposé que, selon nous, le genre *Octojuga* doit disparaître. Aussi, transférerons-nous notre plante dans les Clitopiles et ces vicissitudes successives aboutissent, en fin de compte, au binôme suivant que nous proposons d'adopter désormais :

*Clitopilus pleurotelloides* (Kühn.) comb. nov.

Syn. *Octojuga variabilis* (Fayod, non Fr. ex Pers.).

Syn. *Octojuga pleurotelloides* Kühn.

Syn. *Octojuga Fayodi* K. et M.

KÜHNER a décrit *C. pleurotelloides* sommairement dans sa thèse, mais l'a repris de façon détaillée quelques années plus tard<sup>2</sup>. Notons simplement deux petits désaccords. Il indique spores « d'un brun rose clair en masse », alors que nous les voyons roses, sans trace de brun ; il mentionne chair « inodore », alors que nous la trouvons farineuse, mais il est vrai que ce caractère s'atténue jusqu'à disparaître, chez les sujets de très petite taille.

ROMAGNESI a également décrit cette espèce dans la *Revue de Mycologie* (1<sup>er</sup> juin 1937). Il indique chair « assez tenace » ; celle de nos récoltes était tendre.

#### CARACTÈRES MACROSCOPIQUES :

*Chapeau* 4-15 mm., d'abord à pied central sur le très jeune de 1 mm. de diam., mais se latéralisant précocement et même se résupinant, ± irré-

1. Contribution à l'étude des Hyménomycètes, Thèse de Paris, 1926.

2. R. KÜHNER et R. VANDENDRIES, op. cit.

gulier ; réniforme, auriculaire, tendre, non hygrophane, sec, blanc de neige, finement pubescent sur le jeune, à surface feutrée sur l'adulte. Marge un peu onduleuse, étroitement incurvée-ourlée, opaque. Cuticule non définie.

*Chair* très mince, blanche ou sale, homogène (sans gélin).

*Lames* moyennement serrées, inégales : (1)-3-5-(9) lamellules ; simples (très rarement fourchues), assez étroites, minces ou *sub-épaissées* ; atténuées aux deux bouts, sub-libres, *blanc d'ivoire* puis crème et crème ocré *pâle*, à peine lavées de rosé (pas même toujours sur le frais ; la teinte peut n'apparaître qu'en herbier si les sujets sont de petite taille). Arête entière, sub-obtuse sur le jeune ; concolore.

*Pied* central mais vite latéral-recourbé et même à peu près oblitéré ; 0-2 × 0,5 mm., blanc, vilieux, naissant d'un subiculum blanc souvent absent.

*Spores en masse* : rosâtre assez propre.

CARACTÈRES MICROSCOPIQUES :

*Basides* 4-sporiques, 24-30-35 × 8-9  $\mu$ .

*Spores* (6,5)7-8-(9,5) × 4-5,5  $\mu$ , elliptico-amygdaliformes de profil, polygonales quand vues par bout, munies de (5-6)7-8 pans (et même parfois plus de 10 selon KÜHNER) ! variant de très arrondis à nettement inarqués et même, sur une récolte, renforcés sur les arêtes par une costulation.

*Pleurocystides* nulles. *Cheilocystides* idem (parfois quelques poils très banaux).

*Piléo-révêtement* filamenteux, 2-4  $\mu$  diam., emmêlé.

*Boucles* nulles.

ODEUR ET SAVEUR de farine, parfois sub-nulles sur les petits sujets.

HABITAT ET LOCALITÉS. Sur écorce pourrie ou moussue ; une fois sur terre (brindille enfouie ?). La Tour de Salvagny (Rhône), 16-7-1932. — Même commune mais autre station, 7-10-1933. — La Verna (Isère), 18-6-1939, etc.

OBSERVATIONS. Petite espèce, à aspect de *Calathinus*, ressemblant aussi à *Dochmiopus variabilis* dont les spores n'ont pas de pans longitudinaux mais sont ponctuées-sablées de fines verrues et ont une autre forme.

RÉSUMÉ. — Dans cette note, nous avons :

a) indiqué, telles que nous les concevons, les limites du genre *Clitopilus*, auquel nous incorporons le genre *Octojuga*.

b) discuté 5 espèces et décrit 4 d'entre elles.

c) proposé une forme nouvelle, *C. prunulus*, *f. amarus* et une espèce nouvelle, *C. omphaliformis*.

d) supprimé comme étant de simples synonymes : *Pleurotus Passeckerianus* Pilat, *Clitopilus pseudo-pinsitus* Kühner (= *C. pinsitus*), *Omphalina albula* Q. (= *C. cretatus* auct.) et *Octojuga Fayodi* K. et M. (= *C. pleuroteloides* (Kühn.) nob.).

## ÉCHANGES, OFFRES ET DEMANDES

H. TESTOUT, 107, rue Moncey, à Lyon, désire acheter ou échanger toutes préparations microscopiques de bonne qualité et bien déterminées concernant l'Anatomie et l'Histologie des Insectes et leurs premiers états, insectes entiers, parasites, etc. Donnerait en cas d'échange, préparations ou insectes de collection. Faire offre avec liste.

# MAISON DUMAS-VIVIANT

72, Avenue de Saxe, LYON. Tél. M 55-61

5, rue Marcellin-Allard, St-ÉTIENNE. Tél. 43-12

**MEUBLES - MACHINES**

**FOURNITURES de BUREAUX**

**SPÉCIALITÉ de FICHES de CLASSEMENT**

USINE : 109, rue Ney, LYON

**PERRAUD & FILS**

22, Place des Terreaux

**LYON**

T: B 06-39 Adr. Tél. PERRAUFILS-LYON

**FLEURS NATURELLES**

Maison de Premier Ordre

Livraisons rapides directes  
ou par ses correspondants  
en France et dans tous pays.

**LIBRAIRIE DES FACULTÉS**

**JOANNÈS DESVIGNE & C<sup>IE</sup>**

LIBRAIRES-ÉDITEURS

**36 à 42, passage de l'Hôtel-Dieu, LYON**

Tél. FRANKLIN 03-85

Maison fondée en 1872

R. C. : Lyon B 3027

**OUVRAGES SCIENTIFIQUES EN FRANÇAIS  
ANGLAIS, ALLEMAND**

VENTE DE COLLECTIONS A TEMPÉRAMENT

# Banque Clément THERON

70, rue de l'Hôtel-de-Ville — LYON

(Tél. : F 35-14

Maison fondée en 1907

**René MARMELAT, Successeur**

Bourse — Souscriptions — Recouvrements — Surveillance des Portefeuilles —  
Avances sur Titres — Paiement de tous coupons français et étrangers —  
Négociation de toutes valeurs non cotées, etc.

Catalogues — Bulletins périodiques — Comptes rendus d'Assemblées  
Têtes de lettres, factures et tous imprimés de bureau

## IMPRIMERIE PROTAT FRÈRES — MACON

Publicité en toutes langues européennes et orientales  
Équations et formules de mathématiques, algèbre, chimie



Travaux artistiques en noir et en couleurs  
Similigravure. Trichromie. Héliotypogravure.

*Conditions spéciales aux Membres de la Société*

## COMPAGNIE ELECTRO-COMPTABLE DE FRANCE

**Machines Electro-Comptables à cartes perforées**

Société Anonyme au Capital de 21.000.000 de frs.

*Magasin de vente et salle d'exposition :*

29, Boulevard Malesherbes. PARIS VIII<sup>e</sup>

LYON : 96, Boul<sup>d</sup> des Belges — MARSEILLE : 58, rue de Paradis